

A

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **mercredi 17 août 2022 à 20h00'** au **Complexe Sportif, rue du Petit-Bois à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – ~~deuxième~~ – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Inventaire du petit patrimoine local (y compris le patrimoine naturel) et du patrimoine funéraire : présentation
- 4° Exercice 2023 – vente par adjudication publique de produits forestiers : décisions
- 5° Adhésion à la centrale d'achat « Cybersécurité » d'iMio : décisions
- 6° Achat d'une parcelle de terrain rue de Moulins à Haut-Le-Wastia : décision définitive
- 7° Appel à projets « Cœur de village 2022-2026 » - aménagement de la Place des Français à Haut-Le-Wastia : décisions
- 8° PCDR-projet « Rénovation du four, Place d'Annevoie » - élaboration du projet d'aménagement de l'éclairage public de la Place d'Annevoie : décisions
- 9° Appel à projets « Plan Cigogne+5200 » - création d'une nouvelle crèche de 14 places dans le cadre du projet de centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté française » : décisions
- 10° Adhésion à la centrale d'achat « Energie » de l'Association Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) : décisions

A huis clos :

- 11° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,
Luc Piette.

